

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

mercredi 22 mars 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

LA SEDUCTION : **CREATION D'UN "PATRIARCAT TRIDENTIN" ?**

- **Assisterons-nous à un mensonge public de Mgr Fellay ?**
- **Assisterons-nous à l'acceptation de ce fort possible "*Patriarcat Tridentin*", ce qui constituerait également l'apostasie déguisée d'un ralliement à la secte de Ratzinger ?**
- **Ou alors, le Supérieur de la FSSPX va-t-il revenir au combat de Mgr Lefebvre ?**

Mgr Fellay va-t-il signer avec les abbés Ratzinger et Hoyos et engager, sur la base des propositions actuellement divulguées par Rome, qu'il proclame « attendre », la FSSPX dans le ralliement-apostasie à leur secte anti-christ qui œuvre à l'extinction du véritable Sacerdoce de Melchisédech ? Une telle signature mettrait Mgr Fellay dans une situation de mensonge public au vu des déclarations qu'il a tenues depuis plusieurs mois, selon lesquelles « *les contacts de la Fraternité avec Rome avaient cessé* ».

Ou alors Rome, jugeant ces propositions insuffisantes pour emporter la signature, de concert avec le clan des rallieurs de la FSSPX (abbés Schmidberger, Lorans, Sélégnny, etc.), **prépare-t-elle une annonce spectaculaire, telle que la création d'un "*Patriarcat Tridentin*", solution inédite et donnant l'apparence d'une plus grande indépendance, susceptible de provoquer un choc psychologique chez les clercs et les laïcs de la Tradition, et de précipiter une signature forcée ?**

Quoiqu'il en soit de l'officialisation des propositions actuellement évoquées par Rome ou de la possible proposition-surprise d'un "*Patriarcat Tridentin*" dans le but d'englober les différentes communautés se réclamant de la Tradition, une signature du Supérieur de la FSSPX avec la Rome apostate des abbés Ratzinger et Hoyos constituerait une véritable apostasie officielle ainsi qu'une trahison formelle du combat de Mgr Lefebvre pour la préservation et la transmission du véritable Sacerdoce catholique par le Sacrement des Saints Ordres catholiques sacramentellement valides.

Nous voulons aujourd'hui porter à votre attention et à vos intentions de prières l'avenir même de l'épiscopat et du sacerdoce catholique, la continuité de l'opération « *survie de la Tradition* », en un mot l'avenir même du combat mené depuis 40 ans pour permettre d'assurer la transmission des grâces nécessaires au salut des âmes.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé dans les précédents messages désormais c'est Rome qui possède les cartes dans ces discussions engagées depuis décembre 2000 et qui décide du calendrier.

Calendrier des prochaines initiatives de l'abbé Ratzinger envers la FSSPX

Selon les informations de la presse italienne, et selon un observateur du Vatican, dont nous avons reçu les propos tenus récemment à un de ses contacts, le calendrier des prochains événements à Rome se décline ainsi :

- **23 mars** : La levée de l'excommunication des quatre évêques de la FSSPX et un projet d'accord avec la Fraternité seront débattus par la totalité des cardinaux en présence de l'abbé Ratzinger.
- **7 avril** : le projet incluant la levée de l'excommunication, l'autorisation de la messe de saint Pie V et la structure canonique de la FSSPX dans l'Eglise conciliaire sera examiné par l'abbé Ratzinger et les chefs des dicastères de la Curie romaine.
- **16 avril** : aux alentours du jour de Pâques, **l'annonce de la levée des excommunications et la révélation du projet pourraient être faites.**
- Dès cette date, les événements connaîtraient une accélération vers la signature de Mgr Fellay

Suite à ce calendrier des réunions de travail où se trouve à l'ordre du jour les deux conditions «préalables» «exigées» par la FSSPX **ainsi que la question de sa future forme canonique une fois absorbée**, nous présentons ci-dessous un résumé chronologique des prises de position de Mgr Fellay.

A. LES PRISES DE POSITION PUBLIQUES DE MGR FELLAY

L'examen des prises de position publiques de Mgr Fellay depuis début décembre 2005 fait donc ressortir les engagements suivants de sa part :

1. La levée des excommunications et l'autorisation de la messe tridentine ne sont que des préalables et ne peuvent se conclure par un accord

« Avant de discuter, avant d'aller plus loin, il faut des préalables. Ces préalables, nous en avons donné deux : c'était la liberté de la messe, la liberté pour tous les prêtres, nous l'avons déjà nous, ce n'est pas pour nous. Et, puisque l'on utilise toujours cette excommunication comme un épouvantail pour faire peur aux gens et pour limiter le bien que l'on pourrait faire, que l'on enlève cet épouvantail. » Mgr Fellay, 11 décembre 2005, sermon à Saint-Nicolas.

« Evidemment nous n'allons pas demander qu'on enlève quelque chose que nous ne reconnaissons pas. Nous avons toujours refusé de reconnaître la validité de ces excommunications. » Mgr Fellay, 2 février 2006, sermon à Flavigny.

2. La question de la messe est une question secondaire, et la question doctrinale de la Foi est primordiale (cf. Note importante en bas de page)¹

« Vous ne vous engagez à rien vous non plus, vous regardez et vous laissez cette liberté de la messe » Mgr Fellay, 11 décembre 2005, sermon à Saint-Nicolas.

« La question sur l'ancienne et la nouvelle messe, sur laquelle les esprits se focalisent est, au fond, seconde, la liturgie n'étant que l'expression de la foi. Ce qui est premier, c'est la vision de la foi. Avec Benoît XVI, la discussion va se concentrer

¹ Notez bien que Mgr Fellay évite soigneusement ne serait-ce que d'évoquer la question des sacrements INVALIDES de la secte conciliaire, et tout particulièrement l'invalidité sacramentelle formelle et intrinsèque de la pseudo-consécration des évêques conciliaires fabriquée par Lécuyer-DomBotte-Bugnini depuis la Constitution Apostolique *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 de Paul VI-Montini, qui a détruit en 37 ans la succession apostolique dans la secte conciliaire, consécrations épiscopales que les dominicains complaisants et tendancieux d'Avrillé déclarent eux-mêmes douteuses. Que signifieraient des messes tridentines officées par des clercs qui ne serait plus valablement ordonnés prêtres ? Par qui seraient ordonnés les séminaristes de la FSSPX, une fois celle-ci réintégrée dans la secte conciliaire ?

sur la question de l'acceptation du concile » Mgr Fellay, 13 janvier 2006 interview à L'AJIR (source APIC).

3. Les principes de la crise de l'Église doivent d'abord être éliminés avant tout accord. Mgr Fellay écrit à l'abbé Ratzinger son opposition à Vatican II

« De notre côté, nous avons toujours insisté pour dire qu'avant un règlement pratique il fallait éliminer les principes qui sont d'une part générateurs de la crise, et qui d'autre part nous tueraient si nous les acceptions. Ainsi nous ne pouvons absolument pas accepter. Et nous en sommes aujourd'hui à ce point-là. Nous réclamons, nous demandons à Rome d'examiner ces principes mortifères dans l'Église pour les éliminer, pour les rejeter : ce libéralisme, ce modernisme qui sont entrés dans l'Église et qui vraiment tuent la vie chrétienne, qui se manifestent dans la collégialité, dans l'œcuménisme, dans la liberté religieuse, dans ce concept aujourd'hui avalisé par Benoît XVI lui-même, répété combien de fois, de l'état laïque. » Mgr Fellay, 2 février 2006, sermon à Flavigny

« 3 septembre 2005 - Mgr Fellay écrit au Pape en le remerciant pour l'audience mais aussi en insistant sur notre opposition à Vatican II »

Lettre de Mgr Fellay aux Supérieurs, 16 janvier 2006, citée par l'abbé Morgan dans sa lettre de mars 2006²

4. Les autorités de l'Église conciliaire doivent d'abord retourner à la Tradition avant que la FSSPX puisse envisager de l'intégrer

« La vraie solution des problèmes de la Fraternité avec Rome pourra être trouvée si on s'efforce de surmonter la crise qui a frappé l'Église » Interview de Mgr Fellay à *Il Tempo*, 12 mars 2006

« En d'autres termes nous demandons que l'Église officielle retourne à la Tradition » Lettre de Mgr Fellay aux Supérieurs, 16 janvier 2006, citée par l'abbé Morgan dans sa lettre de mars 2006³

Nous « concentrons notre attention sur les questions doctrinales, alors que nous n'envisageons pas la possibilité d'un accord pratique jusqu'après le retour effectif des autorités de l'Église à la Tradition. »

Lettre de Mgr Fellay aux Supérieurs, 16 janvier 2006, citée par l'abbé Morgan dans sa lettre de mars 2006⁴

5. Mgr Fellay ne mène pas des transactions secrètes pour signer, avant Pâques ou obtenir une administration apostolique

« en voulant faire croire que le Supérieur Général est en train de faire des transactions secrètes pour aller, dit-on, avant Pâques signer ou obtenir une « administration apostolique ». Il n'y a rien de vrai, c'est du vent ! » Mgr Fellay, 2 février 2006, sermon à Flavigny

Si Rome vient à proposer publiquement les points suivants, cela ne devrait alors aucunement suffire, selon les propres déclarations publiques de Mgr Fellay, à provoquer le moindre accord:

1. Levée des excommunications des quatre évêques, car déclarées comme « circonstancielles » mais les circonstances ayant changé, elles ne s'appliqueraient plus ;

² <http://www.sspcx.co.uk/articles.php?articleid=319>

³ <http://www.sspcx.co.uk/articles.php?articleid=319>

⁴ <http://www.sspcx.co.uk/articles.php?articleid=319>

2. La déclaration que la messe de Saint Pie V n'a jamais été interdite, mais subordonnée à l'ordinaire du lieu, et qu'elle serait officiellement reconnue pour tous les prêtres se rattachant à la Tradition, indépendamment de l'ordinaire du lieu ;
3. La proposition d'un statut d'administration apostolique pour la FSSPX et les différentes associations sacerdotales et communautés religieuses de la Tradition (FSSP, ICSR, etc.) ;
4. La demande de reconnaître Vatican II « à la lumière de la Tradition ».

En effet, Mgr Fellay a publiquement signifié par ses déclarations que tous ces points sont :

- Soit des préalables à des discussions
- Soit des points qui ne pourront être envisagés qu'une fois que les autorités de l'Eglise conciliaire seront revenues par des actes à toute la Tradition de l'Eglise catholique

Qu'est-ce qu'un mensonge ?

Voici comment trois dictionnaires définissent le mensonge :

Quillet : *Discours, affirmation contraire à la vérité, avec dessein de tromper.*

Larousse : *Action d'altérer sciemment la vérité*

Robert : *Assertion sciemment contraire à la vérité, faite dans l'intention de tromper*

Le catéchisme du Père Emmanuel écrit ceci :

LEÇON 3 La nature du mensonge

En quoi consiste donc la vérité ?

La vérité, c'est ce qui est, et tout verbe, toute parole, angélique ou humaine, doit être l'expression de ce qui est, c'est-à-dire du vrai.

Et en quoi consiste donc le mensonge ?

Le mensonge, c'est ce qui n'est pas : le mensonge est l'expression de ce qui n'est pas la pensée de celui qui parle.

Alors on définit bien le mensonge, quand on dit qu'il consiste à **parler contre sa pensée ?**

Oui, cette définition est exacte et saint Augustin ayant dit que *le mensonge consiste à parler contre sa pensée, ajoute* : ***avec le dessein de tromper.***

Il y a donc une grande différence entre se tromper et tromper ?

Oui, celui qui se trompe ne sait pas : c'est une faiblesse, peut-être un malheur ; mais celui qui trompe sait qu'il dit faux⁵, et c'est celui-là qui est menteur.

Mgr Fellay va-t-il se mettre en situation de mensonge public ?

Si, sur la base des quatre points mentionnés ci-dessus, Mgr Fellay acceptait un accord avec Rome, il se contredirait et poserait alors, clairement, et en conformité avec la définition qui vient d'être donnée ci-dessus, un mensonge public.

Il ne s'agit nullement de rhétorique ou de polémique **mais de simple vérité logique**. Ces quatre points suscitent désormais une opposition grandissante des clercs, des fidèles et des autres évêques de la Tradition.

⁵ Les mensonges les plus habiles sont les mensonges « par omission » ou par « restriction mentale », consistant à occulter volontairement un aspect déterminant de la question que l'on expose et qui en modifie substantiellement, voire fondamentalement, la signification dans le but de manipuler, de leurrer et d'induire en erreur l'auditeur ou le lecteur. Historiquement c'est le mensonge le plus largement pratiqué par les mauvais clercs, en particulier par tous les réformateurs de la Liturgie.

B. LA CREATION INEDITE D'UN "PATRIARCAT TRIDENTIN"

Une initiative spectaculaire qui permettrait à Rome et à ses complices à l'intérieur de la FSSPX, de créer un choc psychologique dans la Tradition et de forcer la signature.

Il se peut alors que Rome, de connivence avec ses agents au sein de la FSSPX (abbé Scmidberger et les abbés rallieurs tels que les abbés Séléigny, Lorans, Celier, de la Rocque, Wuilloud, etc.), cherche à provoquer une onde de choc psychologique dans la Tradition. Cela aurait pour effet de créer une situation en apparence inédite, très émotionnelle et que les médias des abbés rallieurs pourraient amplifier auprès des fidèles, en relayant la grande presse (Le Figaro, Le Monde, Valeurs Actuelles, Monde et Vie, etc.). Cette décision, irait d'ailleurs au-delà du monde de la Tradition, car elle amorcerait un jeu de « mécano patriarcal » (voir le message de *Virgo-Maria* du 20 mars 2006 sur ce sujet).

La récente expérience de Campos s'est attirée la foudre des abbés et le montage de l'« administration apostolique » risque de tomber à plat.

Mais les abbés Ratzinger et Hoyos disposent d'une autre possibilité, d'un autre montage. Nous l'envisageons ici comme hypothèse logique et conforme au plan historique de la subversion anglicane des hautes loges Rose+Croix pour détruire la Succession Apostolique : l'« Opération Rampolla », car il donnerait une apparence de Tradition et permettrait le choc psychologique qui donnerait un levier à l'abbé Ratzinger et au clan du ralliement-apostasie pour provoquer une signature précipitée et fatale.

Récemment l'abbé Ratzinger vient en effet d'abandonner son titre de patriarche d'Occident, rendant en quelque sorte le titre disponible. Dès 1969, l'abbé Ratzinger avait préconisé la multiplication des patriarcats :

« C'est pourquoi la tâche à envisager pour l'avenir consistera, d'une part à établir de nouveau – et plus clairement, cette fois – une distinction entre la véritable fonction du successeur de Pierre et l'office patriarcal, d'autre part à créer au besoin de nouveaux patriarcats et à les détacher de l'église latine. » Joseph Ratzinger, Primat et évêque, 1969

Comme l'a fait remarquer un vaticaniste, ce récent abandon du titre de Patriarche d'Occident ouvre la voie à la réduction de la fonction pontificale à un « patriarcat des latins », d'autres patriarcats pouvant surgir dans l'Eglise conciliaire.

Ainsi, dans le message *Virgo-Maria* du 20 mars nous évoquons cette hypothèse en citant le vaticaniste John L.Allen :

« Comme l'objection de Garuti à propos du terme “ patriarche ” semble concerner un possible affaiblissement de l'autorité papale, certains théologiens favorables à une plus grande collégialité ont longtemps encouragé la Chrétienté Occidentale à créer de nouveaux patriarcats dans le but de donner une autonomie et une autorité plus grandes aux églises locales.

D'après ce schéma, il pourrait y avoir un Patriarche d'Afrique, un d'Asie et même un d'Amérique du Nord. Le pape serait considéré comme le garant suprême de la foi et de la discipline, plutôt que comme le simple chef de l'Église Romaine. Pour prendre un exemple, un Patriarcat d'Afrique pourrait avoir sa propre liturgie autochtone plutôt que de demander d'apporter des retouches au “ Rite Romain . ”

Quelques analystes ont insinué que l'abandon du titre de “ Patriarche d'Occident ” pourrait être le premier pas dans cette direction. Le pape pourrait éventuellement devenir quelque chose comme un “ Patriarche des latins ”

sant de la place pour d'autres patriarches dans la tradition historique de l'Occident.

Si tout cela est prévu dans les cartes reste encore à voir. » John L.Allen⁶ du 10 mars 2006

Depuis nous avons noté la publication d'une mise au point le 22 mars par le Vatican. Cette mise au point abonde dans ce sens de Garuti⁷.

« Actuellement la définition du mot 'Occident' rappelle un contexte culturel qui ne se réfère plus seulement à l'Europe occidentale, mais qui s'étend jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Australie et la Nouvelle Zélande, se différenciant d'autres contextes culturels... Si l'on veut donner au mot 'Occident' un sens applicable au langage juridique ecclésial, il ne pourrait être compris qu'en référence à l'Eglise latine. Par conséquent, le titre de " Patriarche d'Occident " décrirait la relation particulière qui lierait l'Evêque de Rome à cette dernière et pourrait exprimer la juridiction particulière de l'Evêque de Rome pour l'Eglise latine.

*Par conséquence, le titre de " Patriarche d'Occident ", peu précis depuis son origine, est devenu obsolète et peu utilisable au cours de l'histoire. C'est pour cela qu'il n'est pas retenu utile de le conserver, d'autant plus que l'Eglise catholique, avec le Concile Vatican II, a trouvé pour l'Eglise latine l'ordonnance canonique adaptée aux nécessités d'aujourd'hui sous la forme des Conférences Episcopales et de leurs réunions internationales ».*⁸ Vatican, 22 mars 2006

Nous pourrions dès lors, à partir de ces déclarations et actes officiels, anticiper que l'abbé Ratzinger crée un "Patriarcat Tridentin" qui deviendrait alors une sorte de structure d'accueil de toutes les communautés et associations sacerdotales de la Tradition.

Un autre commentateur a écrit que la solution secrètement en préparation sera **«complètement inédite»**.

Un patriarcat correspondrait, à l'image des patriarcats orientaux à l'identification des communautés de la Tradition avec une structure canonique dotée d'une liturgie dite « spécifique » que la Curie actuelle qualifierait de « liturgie tridentine ». Dans le "Patriarcat Tridentin", seule la messe de Saint-Pie V aurait cours, de même pour les autres rites.

Le bi-ritualisme ne serait donc pas imposé. De même le lectionnaire serait inchangé par rapport à la Tradition. Le Patriarche, un hiérarque de la Curie actuelle, tel que l'abbé Castrillon Hoyos, serait l'autorité supérieure du Patriarcat, il procéderait aux sacres des évêques.

Le « Patriarcat » pourrait s'étendre dans le monde. Nous fournissons en annexe un descriptif de l'Eglise catholique syriaque qui illustre cette « dissémination des éparchies, des missions et des exarchats », non seulement au Moyen-Orient mais également aux Etats-Unis.

⁶ <http://www.nationalcatholicreporter.org/word/word031006.htm>

⁷ « L'exemple le plus connu de cette réflexion est le livre publié en 1990 du **Père Franciscaïn Adriano Garuti**, *Il Papa Patriarca d'Occidente ? : Studio storico dottrinale* (Collection Antoniana, 1990). **Garuti, qui a servi dans la Congrégation pour la Doctrine de la Foi de 1975 à 2003 et donc depuis longtemps collaborateur de Benoît XVI, soutenait que le titre de " Patriarche " est d'origine orientale et influencé par l'exemple des empereurs byzantins.** Les Pontifes Romains, écrivait Garuti, n'auraient jamais accepté une diminution de leur primauté universelle en échange d'un simple " patriarcat, " comme le firent plus tard les penseurs médiévaux byzantins qui considéraient le pape comme le " premiers des égaux " dans une Pentarchie, c'est à dire les patriarches des cinq anciens sièges de l'Église : Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Constantinople et Rome. » John L.Allen <http://www.nationalcatholicreporter.org/word/word031006.htm>

⁸ http://212.77.1.245/news_services/bulletin/news/18123.php?index=18123&lang=en

Cette structure placerait en outre les abbés de la Tradition hors de la dépendance des évêques conciliaires locaux.

Remarquons d'ailleurs que les Supérieurs actuels de District de la FSSPX ont rejeté le modèle de Campos et l'administration apostolique.

Ce fut le cas de l'abbé de Cacqueray, qui lors de la visite de l'abbé Rifan à Paris le 21 février, déclara la veille que « *du leurre de Campos nous ne voulons pas* ».

L'abbé Ramon Angles, supérieur de la FSSPX pour l'Irlande vient d'écrire dans sa *Lettre aux amis et bienfaiteurs* de février 2006, **dans un texte digne du clan du ralliement** : « *Les maisons de la FSSPX à travers le monde apprécieraient donc la reconnaissance officielle du Vatican, mais resterait sous la juridiction du supérieur général plutôt que celle des évêques diocésains* »⁹.

La question de la juridiction serait ainsi en apparence réglée. Cette structure pourrait aussi, moyennant l'**artifice d'une « acceptation de Vatican II à la 'Lumière' de la Tradition** », paraître autoriser, en principe, une certaine possibilité (bien sûr illusoire dans les faits) de critiquer Vatican II.

L'exemple historique du patriarcat maronite est intéressant car il montre que **les évêques maronites furent dépourvus de siège géographique**, avant que Rome (la vraie !) n'intervienne pour fixer des sièges locaux après le XVI^e siècle. Par ailleurs, ce patriarcat connut également en 1737, au Liban, un **concile régional** afin de latiniser cette Eglise.

Dans une telle structure patriarcale le poids de la FSSPX absorbée serait prépondérant, le patriarcat inclurait également la FSSPX, l'ICSR, le couvent d'Avrillé, le monastère du Barroux et les différentes autres communautés de la Tradition.

La création d'un "**Patriarcat Tridentin**" pour la Tradition fournirait ainsi un **habile camouflage à la réalité de l'apostasie** que constituerait la signature de Mgr Fellay avec la Rome apostate des abbés Ratzinger et Hoyos.

Cette structure **qui aurait pour but de séduire les abbés de la FSSPX** serait un leurre et un piège machiavélique.

Elle établirait (enfin ! après tant d'efforts !), le contrôle juridique de la Rome apostate sur l'œuvre de Mgr Lefebvre, en en prenant le contrôle matériel des biens et de sa hiérarchie.

Cette structure du **patriarcat**, permettrait à la Rome actuelle devenue « **Bête de la terre** » (« qui fait adorer à tous la *Bête de la Mer* » que constitue le Mondialisme) du chapitre XIII de l'Apocalypse de Saint Jean, **de faire procéder à des sacres et à des ordinations sacerdotales sacramentellement invalides.**

Le patriarche, pour lequel Rome veillerait à ce qu'il soit un évêque sacramentellement invalide, et donc ne disposant plus en réalité ni de la plénitude des pouvoirs sacramentels catholiques, ni de la Succession Apostolique véritable, (comme c'est le cas des abbés Ratzinger et Hoyos), procéderait dès lors, dans cette nouvelle structure, à des sacres d'évêques dans le rite traditionnel qui seraient devenus *ipso facto* des sacres invalides du fait que ce patriarche consacrateur serait lui-même dépourvu de la plénitude des Sains Ordres catholiques.

Par voie de conséquence, il en irait de même pour toutes les ordinations sacerdotales qui, bien que réalisées selon le véritable rite catholique immuable, deviendraient invalides du fait de l'invalidité sacramentelle des sacres des nouveaux évêques qui les ordonneraient dans cette nouvelle structure.

De fait, ce processus a déjà commencé à la Fraternité Saint-Pierre : Elle est désormais composée de laïcs très pieux en soutane qui croient dire la messe de Saint Pie V, et qui ne font que lire le missel ! Le plan historique anglicano-rosiscrucien de l'« Opération Rampolla » se poursuivrait ainsi triomphalement pour l'éradication progressive mais définitive du Sacerdoce catholique.

⁹ <http://ireland.sspix.net/monthlyletters/2006/february06.htm>

A partir du contrôle de Rome sur cette nouvelle structure patriarcale, les abbés de la FSSPX se verraient, au bout d'un certain temps, par des purges, des menaces, des chantages et des vexations interdire toute critique de Vatican II. C'est ainsi que les usurpateurs ont procédé dans l'Eglise après avoir usurpé le siège de Saint Pierre et après avoir convoqué le concile Vatican II. Ils ont tout détruits. Des prêtres et des évêques fidèles sont morts de chagrin **en voyant s'accomplir sous leurs yeux, au nom de l'autorité (apparente)**, la destruction de l'Eglise catholique.

Comme d'habitude, ceux qui vont signer ne seront pas nécessairement ceux qui dirigeront ensuite.

En effet, le putsch des 16 abbés, en coordination avec Rome, a montré que, **dix ans après avoir donné une certaine autonomie à la Fraternité Saint-Pierre, celle-ci a été reprise directement en main par la Rome des antichrists.**

L'Eglise catholique syriaque, par exemple, participe aux Journées Mondiales de la Jeunesse¹⁰, comme la Fraternité Saint-Pierre. Ce fait démontre que son statut de *patriarcat* ne la protège nullement de la participation à l'apostasie publique.

Un dignitaire de l'Eglise maronite a récemment déclaré que les rites de son Eglise sont actuellement en révision pour une « réforme liturgique ». Il s'agit, selon lui, de gommer la « latinisation » intervenue depuis le concile maronite de 1737. **Nous constatons que les révolutionnaires sont patients et ils savent attendre quarante ans pour parvenir à leurs fins. L'exemple de Campos a montré qu'une seule année peut suffire.**

¹⁰ <http://www.clubsyriaque.org/jmj2005.html>

C. Ou retour au combat de Mgr Lefebvre ?

Quand Mgr Fellay et les trois autres évêques prendront-ils, dans la fidélité à Mgr Lefebvre, une position claire de refus de tout accord avec les abbés Ratzinger et Hoyos et avec la Rome apostate comme Mgr Lefebvre le conseillait ?

Ce qui concrétiserait purement et simplement ce que disait Mgr Lefebvre à l'abbé Ratzinger : « Nous ne pouvons pas collaborer », et d'autre part, **rejetterait le tentateur avec ses œuvres et ses pompes dans ce piège du patriarcat.**

En ces heures décisives où se joue l'avenir de la tradition, à quelques jours de l'Annonciation, nous recommandons ces intentions de prières ainsi que la continuité de l'épiscopat, du sacerdoce catholique, du canal de la grâce pour le salut des âmes, à Notre-Dame de La Salette, qui pleurerait en révélant à Mélanie que Rome perdrait la foi, serait le siège de l'Antéchrist, que l'Eglise serait éclipsée.

Abbé Michel Marchiset

Afin de nous souvenir de l'esprit du combat de Mgr Lefebvre nous citons ci-dessous, cinq textes du prélat. Ceux-ci qui nous permettent de mieux comprendre la situation et de poser cette question : Quelque chose a-t-il changé depuis la date de leur rédaction ?

I. La lettre aux futurs Evêques.

Adveniat Regnum

à Messieurs les abbés Williamson, Tissier de Mallerai, Fellay et de Galarreta

Bien chers amis,

La chaire de Pierre et les postes de Rome étant occupés par des antichrists, la destruction du Règne de Notre-Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de Son Corps mystique ici-bas, spécialement par la corruption de la sainte Messe, expression splendide du triomphe de Notre-Seigneur par la Croix : "*Regnavit a ligno Deus*", et source d'extension de Son Règne dans les âmes et dans les sociétés.

Ainsi apparaît avec évidence la **nécessité absolue** de la permanence et de la continuation du sacrifice adorable de Notre-Seigneur pour que "*Son Règne arrive*"

La corruption de la sainte Messe a amené la corruption du sacerdoce et la décadence universelle de la foi dans la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dieu a suscité la fraternité sacerdotale saint Pie X pour le maintien et la perpétuité de Son sacrifice glorieux et expiatoire dans l'Eglise. Il s'est choisi de vrais prêtres instruits et convaincus de ces mystères divins. Dieu m'a fait la grâce de préparer ces lévites et de leur conférer la grâce sacerdotale pour la persévérance du vrai sacrifice, selon la définition du Concile de Trente. C'est ce qui nous a valu la persécution de **la Rome antichrist**.

Cette Rome, moderniste et libérale, poursuivant son **œuvre destructrice** du Règne de Notre-Seigneur comme le prouvent Assise et la confirmation des thèses libérales de Vatican II sur la liberté religieuse, je me vois **contraint par la Providence divine** de transmettre la grâce de l'épiscopat catholique que j'ai reçue, afin que l'Eglise et le sacerdoce catholique continuent à subsister pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

C'est pourquoi, **convaincu de n'accomplir que la sainte Volonté de Notre-Seigneur**, je viens par cette lettre vous demander d'accepter de recevoir la grâce de l'épiscopat catholique, comme je l'ai déjà conférée à d'autres prêtres en d'autres circonstances.

Je vous conférerai cette grâce, **confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique** en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme.

Le but principal de cette transmission est de conférer la grâce de l'ordre sacerdotal pour la continuation du vrai Sacrifice de la Sainte Messe et pour conférer la grâce du sacrement de confirmation aux enfants et aux fidèles qui vous la demandent.

Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Eglise Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises, **dans la foi catholique INTEGRALE**, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le Règne de Notre-Seigneur arrive.

Enfin, je vous conjure de demeurer attachés à la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, de demeurer profondément unis entre vous, soumis à son Supérieur Général **dans la foi catholique de toujours**, vous souvenant de cette parole de Saint Paul aux Galates (I, 8 et 9) "*sed licet nos aut angelus de caeli evangelizet vobis praeterquam quod evangeli-zavimus vobis, anathema sit. Sicut praedicimus et nunc iterum dico : si quis evangelizaverit praeter id quod accepistis, anathema sit.*"

Bien chers amis, soyez ma consolation dans le Christ Jésus, demeurez forts dans la foi, fidèles au vrai Sacrifice de la Messe, au vrai et saint Sacerdoce de Notre-Seigneur pour le triomphe et la gloire de Jésus au Ciel et sur la terre, pour le salut des âmes, pour le salut de mon âme.

En les Cœurs de Jésus et de Marie, je vous embrasse et vous bénis. Votre Père dans le Christ Jésus

Marcel LEFEBVRE, en la fête de saint Augustin, 29 août 1987

II. La lettre à l'abbé Tam, dernière lettre écrite par Mgr Lefebvre, son vrai testament spirituel

Présentation du premier numéro de la **DOCUMENTATION SUR LA REVOLUTION DANS L'EGLISE**

Monsieur l'Abbé Giulio Tam, membre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, d'origine italienne, recevant quotidiennement l'Osservatore Romano, journal officiel de la Curie Romaine, a cru bon, pour l'information de ses confrères, de collectionner les passages les plus significatifs des discours du Pape et des autorités romaines sur les sujets les plus actuels.

*Ce regroupement jette une lumière tellement fulgurante sur la **Révolution doctrinale** inaugurée officiellement dans l'Église par le Concile et continuée jusqu'à nos jours, qu'on ne peut s'empêcher de penser au "**Siège d'iniquité**" prédit par Léon XIII, ou à **la perte de la foi de Rome** prédite par Notre Dame à la Salette.*

La diffusion et l'adhésion des autorités romaines aux erreurs maçonniques condamnées maintes fois par leurs prédécesseurs est un **grand mystère d'iniquité qui ruine dans ses fondements la foi catholique.**

Cette dure et pénible réalité nous oblige en conscience à organiser par nous-mêmes la défense et la protection de notre foi catholique. Le fait d'être assis sur les sièges de l'autorité n'est plus, hélas ! une garantie de l'orthodoxie de la foi de ceux qui les occupent. **LE PAPE LUI-MEME DIFFUSE DESORMAIS SANS DISCONTINUER LES PRINCIPES D'UNE FAUSSE RELIGION, QUI A POUR RESULTAT UNE APOSTASIE GENERALE.**

Nous donnons donc ci-joint les textes, sans commentaires. Les lecteurs pourront juger par eux-mêmes, et par les textes des papes d'avant le Concile.

Cette lecture justifie amplement notre conduite pour l'entretien et la restauration du Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Sa Sainte Mère sur la terre comme au Ciel.

*Le restaurateur de la chrétienté c'est le prêtre par l'offrande du **vrai** sacrifice, par la collation des **vrais** sacrements, par l'enseignement du **vrai** catéchisme, par son rôle de pasteur vigilant pour le salut des âmes.*

*C'est auprès de ces **vrais** prêtres fidèles que les chrétiens doivent se regrouper et organiser toute la vie chrétienne. Tout esprit de méfiance envers les prêtres qui méritent la confiance, diminue la solidité et la fermeté de la résistance contre les destructeurs de la foi.*

Saint Jean termine son Apocalypse par cet appel "Veni Domine Jesu", Venez Seigneur Jésus, apparaissez enfin sur les nuées du Ciel, manifestez votre toute Puissance, que votre Règne soit universel et éternel.

Ecône, le 4 Mars 1991, Marcel Lefebvre

III. La Préface des nouveaux statuts de la FSSPX dans lequel Mgr Lefebvre exprime au mieux la mission de la FSSPX.

Après vingt années de mise en pratique de nos constitutions, n'était-il pas souhaitable d'en faciliter la connaissance et l'usage par une édition bien ordonnée et bien présentée et d'y adjoindre des documents annexes qui en découlent et facilitent le développement de la Fraternité!

Le travail assidu de S.E. Mgr Tissier de Mallerias aidé par le dévouement de Soeur Marguerite Le Boulch, a abouti à cette précieuse brochure contenant les documents les plus chers aux membres de la Fraternité. Qu'ils en soient vivement remerciés.

1965-1990, c'est la période de l'effondrement du sacerdoce catholique. 1970-1990. La Providence dans sa Sagesse infinie suscite une œuvre de restauration du sacerdoce catholique, afin de préserver les trésors que Jésus-Christ a confiés à Son Eglise, la foi dans son intégrité, la grâce divine par Son Sacrifice et Ses sacrements, et les pasteurs destinés à la dispensation de ces trésors de vie divine.

1970, les constitutions de cette Fraternité sacerdotale, sous le patronage du saint pape Pie X, sont approuvées par l'autorité diocésaine de Fribourg, par S.E. Mgr Charrière.

1971, les mêmes constitutions reçoivent une lettre officielle de louanges de la part du Préfet de la S. C. pour le Clergé, le cardinal Wright.

Manifestation évidente de la bénédiction sur l'Œuvre à laquelle Dieu va confier l'Arche d'Alliance du Nouveau Testament.

«Hic est calix sanguinis Mei, novi et aeterni testamenti»

Tel est le but de nos constitutions. Qu'elles soient l'objet de nos méditations, sous le regard de Marie, Mère du Prêtre.

Ecône, le 20 mars 1990

+ **Marcel Lefebvre**, Fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

IV. Conférence de Mgr Lefebvre avant les sacres. Se reporter à notre site Virgo.Maria : http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/003_2006/VM-2006-03-11/VM-2006-03-11-5-00-Conference_Mgr_Lefebvre_avant_les_sacres.htm

V. Conférence de Mgr Lefebvre à la retraite sacerdotale le 4 sept. 1987 à Ecône. Se reporter à l'annexe II ci-dessous.

Dans ces deux textes Mgr Lefebvre juge lucidement l'abbé Ratzinger, si bien qu'il n'y a que l'abbé Célier pour nous faire croire que l'abbé Ratzinger se serait converti en devenant Benoît XVI

Annexe I

L'exemple du Patriarcat de l'Eglise catholique syriaque

Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient

<http://www.clubsyriaque.org/histoire.html>

L'Eglise Syrienne d'Antioche, comme toutes les Eglises Orientales, est de structure patriarcale. Son chef suprême porte le titre de "Patriarche d'Antioche, la ville de Dieu et de tout l'Orient".

Il est l'héritier direct et légitime de l'Eglise Apostolique d'Antioche, régie par le premier évêque martyr, saint Ignace. C'est pourquoi les Patriarches font précéder leur nom de celui d'Ignace, en signe de continuité apostolique.

Sa juridiction s'étend à tous les fidèles de rite syrien catholique du Moyen-Orient et dans la diaspora. Le Patriarche actuel est Sa Béatitude Ignace Pierre VIII ABDEL AHAD. Il est né en 1930 et a été élu en 2001. Il réside à Beyrouth au Liban depuis le 25 février 2001.

Extension de l'Église Syrienne d'Antioche

Les Syriens Catholiques sont aujourd'hui environ 150.000 dans le monde. Ils vivent principalement en Irak (42.000), en Syrie (26.000) et 55.000 d'entre eux vivent dans la diaspora.

L'Église Syrienne d'Antioche couvre tous les territoires de la Turquie actuelle, de la Syrie, du Liban, de la Palestine, de l'Irak, de l'Égypte et du Soudan.

Elle est constituée des Eparchies et Exarchats suivants :

1. L'Éparchie Patriarcale au Liban, qui a son siège à Beyrouth et qui s'étend à tout le Liban ;
2. Les quatre Eparchies de Syrie dont les sièges sont à Damas, Homs, Alep et Hassaké, qui sont de jeunes Eparchies très vivantes;
3. Les deux Eparchies de l'Irak, dont les sièges sont respectivement à Bagdad et Mossoul et qui comprennent une bonne partie de nos fidèles ;
4. L'Exarchat Patriarcal de Bassorah et du Golfe ;
5. L'Éparchie du Caire, qui s'étend à toute l'Égypte et à laquelle se rattache l'Exarchat Patriarcal au Soudan ;
6. L'Exarchat Patriarcal de Jérusalem et Terre Sainte, qui couvre la Jordanie et la Palestine ;
7. L'exarchat Patriarcal de Turquie, qui a son siège à Istanbul.

A la suite des guerres et des situations instables, nos fidèles ont émigré un peu partout dans le monde, en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil, au Venezuela, en Australie et aussi en Europe. En 1996 une Éparchie Syrienne Catholique a été fondée aux Etats-Unis.

Ainsi, en dehors du territoire Patriarcal, nous avons les formations suivantes :

1. L'Éparchie "Notre-Dame de la Délivrance" qui couvre les États-Unis et le Canada ;
2. L'Exarchat Pontifical au Venezuela où de nombreuses familles se sont établies, en particulier à Maracay ;
3. La Mission Syrienne Catholique du Brésil à Belo Horizonte ;
4. La Mission Syrienne Catholique d'Australie, ouverte dans les années 85 et en plein essor.
5. La Mission Syrienne Catholique de France à Paris, fondée au début du siècle, qui sert les familles installées en France.
6. La Procure Patriarcale près le Saint-Siège à Rome, fondée dès le début du siècle. Elle s'occupe des relations avec la Congrégation pour les Eglises Orientales et suit les séminaristes qui font leurs études à Rome, en servant les familles syriennes installées à Rome.

Sa Béatitude Mar Ignace Antoine II Hayek

Patriarche-Émérite des Syriaques catholiques, né le 14 Septembre 1910

Ordinations : Diaconat : 26 Septembre 1932 ; Sacerdoce : 10 Juin 1933 ; Épiscopat : 15 Août 1959 ; Patriarcat : 1968-1998

Mar Ignace Antoine II Hayek, Patriarche-honoraire
Le 133ième patriarche du saint et apostolique siège d'Antioche

Sa Béatitude Ignace Antoine II Hayek est né à Alep, en Syrie, le 14 Septembre 1910.

Il fit ses études primaires à l'école diocésaine d'Alep, et continua les études secondaires au Séminaire de Notre Dame de la Délivrance à Charfeh (Daroun-Harissa, Liban).

Il partit pour Rome de 1927 à 1933 afin de poursuivre des cours de Philosophie et de Théologie à l'Université de "Propaganda Fide".

Il obtenu un Doctorat en Philosophie et obtenu un diplôme en Théologie.

Il fut ordonné prêtre à Rome le 10 Juin 1933.

Il s'inscrit à l'institut des études Orientales en 1936, où il termina ses études de spécialisation et rédigea sa thèse en Italien: "Le relazioni della Chiesa Siro-Giacobita colla Santa Sede dal 1143 al 1656". Nous traduisons cela par : « La relation entre l'Église Syrienne Jacobite et le Saint-siège entre 1143 et 1656 ». Cette thèse fut traduite en plusieurs langues et figura dans les presses en 1985.

En 1937, Il fut à l'Apollinaire pour une durée d'une année, au cours de laquelle il poursuivit des cours de Droit.

Il retourne en 1937 à sa ville natale Alep et il exerça la fonction de Curé de Paroisse jusqu'en 1958.

Il s'adonnait simultanément à l'enseignement et à la direction de la Confrérie des ouvriers, aumônier de la Société de Catéchisme, et de Directeur de l'Orphelinat, membre du Tribunal ecclésiastique unifié, et aumônier de la Société de Bienfaisance. Au sein de cette même société, il desservit avec amour les quartiers défavorisés où se logés, dans des conditions critiques, les ouvriers et des réfugiés de guerre qui fuyaient de Turquie. En effet, la foi en l'homme et la défense des causes humanitaires n'ont jamais quitté SB Ignace Antoine II Hayek. Les conditions lamentables des ouvriers et des personnes déshérités, qui rappelle celle des bidonvilles, lui ont été une préoccupation de premier ordre.

Durant l'épiscopat de l'Archevêque Pierre Hindié, il fut nommé Vicaire Général du Diocèse d'Alep.

En 1959, il est élu Archevêque de cette ville par le Synode de la Communauté Syrienne Catholique et son sacrement eut lieu le 15 Août, à Charfeh (Daroun-Liban).

Il desservit le Diocèse d'Alep jusqu'au 10 Mars 1968.

Au cours de l'année 1968, il fut élu comme Patriarche de la communauté Syrienne Catholique, succédant ainsi au Patriarche-Cardinal Gabriel I Tappouni.

En tant qu'archevêque d'Alep, il a participa à toutes les sessions du Concile Vatican II.

Même avec le titre de Patriarche, il resta humble et est toujours fidèle à l'esprit premier de sa mission, être le bon pasteur pour ses paroissiens. Ses œuvres ont toujours remarquablement reflété ce tempérament.

Alors Archevêque d'Alep, il se donna corps et âme, pour voir élevée la nouvelle Cathédrale, incrustée comme une perle dans la couronne de la ville, d'après les plans de l'Architecte italien Lucio di Stefano.

A Beyrouth, la cathédrale de N.D. de l'Annonciation et l'Eglise de St. Behnam au Fanar, en style romain, virent le jour malgré la guerre et survécurent aux assauts des combattants.

Le Couvent de Notre Dame de la Délivrance à Charfeh (Daroun-Liban), à son bicentenaire, a vu les gigantesques travaux de restaurations modernes, sans rien perdre de son cachet ancien.

Avec courage et perspicacité il fonda les missions syriaques aux Etats-Unis d'Amérique, du Canada, en Australie, à Venezuela et au Suède. Il recréa la mission de Paris, et restaura la Procure à Rome.

Conforté d'avoir accompli une mission exceptionnelle, il prit sa révérence en octobre 1998.

Publications :

Dans le domaine pastoral et culturel, à part les divers et nombreux articles dans la revue diocésaine d'Alep et la revue "le Message des ouvriers chrétiens d'Alep", il publia un livre historique sur le Couvent de St. Ephrem Al-Raghem à Chbénié (Metn-Liban), et un autre sur le Couvent de St. Ephrem à Mardin (Turquie).

Il révisa tous les livres liturgiques du Rite Syrienne Catholique.

ANNEXE II

MGR LEFEBVRE : NOS RELATIONS AVEC "ROME"

CONFERENCE DONNEE A LA RETRAITE SACERDOTALE, LE 4 SEPTEMBRE 1987 A ÉCONE

ROME EST DANS L'APOSTASIE

Il nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. Et alors, maintenant j'en arrive à ce qui vous intéresse sans doute davantage ; mais moi, je dis : **ROME A PERDU LA FOI**, mes chers amis. **ROME EST DANS L'APOSTASIE**. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. **C'EST LA VERITE. ROME EST DANS L'APOSTASIE**. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, **il a quitté l'église, ILS ONT QUITTE L'ÉGLISE, ILS QUITTENT L'ÉGLISE. C'EST SUR, SUR, SUR.**

ON NE PEUT PAS S'ENTENDRE

Je l'ai résumé **au cardinal Ratzinger** en quelques mots, n'est-ce pas, parce que c'est difficile de résumer toute cette situation ; mais je lui ai dit :

"Éminence, voyez, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité, comme nous le faisons maintenant, nous ne pouvons pas collaborer, c'est impossible, impossible, parce que nous travaillons dans deux directions diamétralement opposées : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre".

Alors, je lui ai dit :

"Pour nous, le Christ c'est tout ; Notre-Seigneur Jésus-Christ c'est tout, c'est notre vie. L'Église, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est Son épouse mystique. Le prêtre, c'est un autre Christ ; sa messe, c'est le sacrifice de Jésus-Christ et le triomphe de Jésus-Christ par la croix. Notre séminaire: on y apprend à aimer le Christ, et on est tout tendu vers le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre apostolat, c'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà ce que nous sommes. Et vous, vous faites le contraire. Vous venez de me dire que la société ne doit pas être chrétienne, ne peut pas être chrétienne ; que c'est contre sa nature ! Vous venez de vouloir me prouver que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas et ne doit pas régner dans les sociétés ! Et vous voulez prouver que la conscience humaine est libre vis-à-vis de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! – "Il faut leur laisser la liberté et un espace social autonome", comme vous dites. C'est la déchristianisation. Eh bien nous, nous sommes pour la christianisation".

Voilà. **On ne peut pas s'entendre**. Et c'est cela, je vous assure, c'est le résumé. **On ne peut pas suivre ces gens-là.**

La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ contre l'œcuménisme et la liberté religieuse

C'EST L'APOSTASIE.

ILS NE CROIENT PLUS A LA DIVINITE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST QUI DOIT REGNER.

Pourquoi ? Parce que cela va contre l'œcuménisme. Voilà. Cela va contre la liberté religieuse et contre l'œcuménisme. La liberté religieuse, l'œcuménisme, cela se touche, c'est la même chose.

Parce que si la société est chrétienne, si Notre-Seigneur règne sur la société, alors, comment est-ce que l'on va pouvoir être bien avec les juifs, avec les protestants, avec les musulmans, avec les bouddhistes, etc. ? On ne peut plus faire d'œcuménisme, ce n'est plus possible. Si l'on met Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec Sa croix, qui doit régner sur la société, c'est fini, ce n'est plus possible. Alors, cachons la croix de Jésus-Christ, cachons Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne parlons plus de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la société, la société multireligieuse, pluraliste, etc. **Non, ce n'est pas possible, pas possible !**

De même, la personnalité humaine libre, n'est-ce pas, on la déchristianise aussi. Alors qu'elle doit croire – elle n'est pas libre – elle doit croire, sinon elle est condamnée. C'est Notre-Seigneur qui l'a dit. C'est vrai ou ce n'est pas vrai, cela ? Alors, si elle doit croire, elle n'est plus libre.

"La liberté de la conscience, l'espace social autonome" : voilà leurs grands mots. Qu'est-ce que cela veut dire ? Espace social autonome pour tous les sentiments religieux et les idées religieuses

que l'homme peut concevoir dans sa conscience. Je vous demande un peu. Évidemment, derrière cela, il y a la moralité qui suit. Il n'y a pas seulement les idées ; derrière les idées, évidemment, il y a l'immoralité qui vient avec tout ça.

Alors, liberté, espace social autonome... Jusqu'où cela va, l'espace social autonome ? "Jusqu'à l'ordre public". Si cela ne dérange pas l'ordre public, alors, on est libre, la société n'a rien à y voir. **C'est inconcevable, inconcevable.**

LE SACRE DES ROIS "UNE PERIODE EXCEPTIONNELLE ET ANORMALE"

Cela, **il me l'a dit le 14 juillet, il a commencé par ça.** Par vouloir me prouver que l'État ne devait pas avoir de religion. Et que c'est dans sa nature.

Alors, je lui ai dit : *"Mais enfin, il y a quinze siècles d'Église qui s'inscrivent contre ce que vous dites, Éminence, voyons ! tout de même. Et le sacre des rois, qu'est-ce que c'était que le sacre des rois et des princes ? Sinon supplier, demander à Dieu de leur donner la foi catholique, de leur donner la force de garder la foi catholique dans leurs pays, d'étendre les mœurs chrétiennes, les vertus chrétiennes, de défendre l'Église contre ses ennemis, etc. C'était tout le sacre du roi. On lui donnait l'épée, pourquoi ? Pour défendre (la chrétienté) contre les ennemis de la foi"*.

- Ah, mais cela, c'est une période exceptionnelle et anormale.

- Ça alors, quinze siècles !... c'est pas mal.

- C'est anormal. Nous, nous rattachons à l'Évangile.

Se rattacher à l'Évangile, je vous demande un peu, c'est facile à dire. C'est absolument faux. Comme si saint Paul n'avait pas dit : *"Oportet illum regnare"*, "il faut qu'il règne". Tout est pour le règne de Notre-Seigneur dans l'Évangile, voyons. Enfin, quand même ! Ou bien alors, il n'y a plus d'Évangile. **C'est incroyable, incroyable !**

Alors, comment voulez-vous que l'on puisse se fier à des gens comme cela ? Ce n'est plus possible.

LA REPONSE AUX DUBIA EST PLUS GRAVE QU'ASSISE

Alors, évidemment, ils ont été un peu effrayés par le sermon du 29 juin. Il m'en a parlé, il l'a lu par conséquent, il l'a écouté en tout cas sur une cassette, je suppose. Et alors, **il m'a dit :**

"Comment se fait-il que vous trouviez que la réponse aux objections que vous avez envoyées pour la liberté religieuse, notre réponse, est plus grave qu'Assise ? Vous dites que c'est plus dangereux qu'Assise".

J'ai dit :

*"Évidemment ! C'est toujours plus grave d'adhérer à un principe que de faire un simple acte. C'est le principe qui est à la source de tous les actes, qui est à la source de l'action et, par conséquent, avec un principe comme celui du libéralisme et de la liberté religieuse, eh bien, c'est cela qui vous fait faire l'œcuménisme, c'est ça qui vous fait faire la laïcité des États, n'est-ce pas, qui réclame la laïcité des États, et ainsi de suite. Alors, c'est bien plus grave. **ASSISE, C'EST TRES GRAVE, C'EST UNE APOSTASIE**, mais c'était un fait, un acte ; ce n'est pas un principe, c'est le résultat d'un principe"*.

UN VISITEUR POUR NOUS CONTRAINDRE A LES SUIVRE

Alors, vous savez que le 28 juillet, **il m'a envoyé une lettre pour faire des propositions, soi-disant des propositions concrètes.**

Moi, j'ai toujours demandé qu'ils nous envoient un visiteur, qu'ils envoient, si possible, quelqu'un qui vienne voir, qui vienne se rendre compte, quelqu'un qui vienne pour parler tout simplement, pour voir, constater un peu ce que nous faisons, sans juger, sans porter de jugement, sans prendre de décisions.

Mais cela, ils ne le veulent pas. Ils veulent bien envoyer un visiteur, mais à la condition qu'il ait des pouvoirs très importants. Or, cela est inadmissible. Pouvoirs très importants pour nous contraindre à les suivre.

Ils veulent bien nous donner un évêque, ils veulent bien nous donner la liturgie de 1962 (les quatre livres liturgiques de 1962), ils veulent bien nous donner une certaine autonomie, comme ils mettent dans la lettre... – je pense que beaucoup d'entre vous peut-être déjà en ont eu connaissance :

Le Saint-Siège est disposé à concéder à la Fraternité sa juste autonomie et à lui garantir la continuité de la liturgie selon les livres liturgiques en vigueur dans l'Église en 1962, le droit de former des séminaristes dans des séminaires propres, selon le charisme particulier de la Fraternité, l'ordination

sacerdotale des candidats au sacerdoce sous la responsabilité que, jusqu'à nouvelle décision, assumera le cardinal visiteur...

Ah ! voyez : "l'ordination sacerdotale des candidats au sacerdoce" ; nous ne pourrons plus rien dire, ni le Supérieur général, ni moi-même, ni personne, ni le supérieur du séminaire n'aura plus rien à dire sur les ordinations sacerdotales. C'est le cardinal visiteur qui en prend la responsabilité.

... En attendant l'approbation de la structure juridique définitive de la Fraternité, le cardinal visiteur se portera garant de l'orthodoxie de l'enseignement dans les séminaires, (quelle orthodoxie, je vous demande un peu, avec ce qu'ils enseignent, ce n'est pas possible !), de l'esprit ecclésial et de l'unité avec le Saint-Siège.

Qu'est-ce qui nous reste ? Il ne nous reste plus qu'à fermer le séminaire ! Vous pensez bien : "orthodoxie, esprit ecclésial, unité avec le Saint-Siège", il faut traduire cela par : "Suivez-nous ! Allez, pas d'histoires".

Ce n'est pas difficile pour le cardinal visiteur de demander aux séminaristes :

"Écoutez, maintenant, voyez-vous, les choses vont s'arranger entre la Fraternité et le Saint-Siège. Par conséquent, il y aura des relations normales entre les évêques et la Fraternité, là où seront les prieurés. Évidemment, vous aurez l'autorisation de dire la messe de saint Pie V, c'est entendu ; mais si votre évêque vous invite à concélébrer avec lui pour la fête patronale du diocèse, avec la messe nouvelle bien sûr, vous n'allez pas lui refuser".

- Ah non, moi, je ne dis pas la messe nouvelle !

- Ah, bien, mon cher ami, vous attendrez pour votre ordination.

Ce n'est pas compliqué. Cela, c'est sûr.

Ensuite : "J'espère que vous êtes bien d'accord pour accepter le Concile dans son ensemble ?

- Ah, pas la liberté religieuse, ce n'est pas possible!

- Mon cher ami, vous attendrez votre ordination aussi".

CE N'EST PAS POSSIBLE

Ce n'est pas possible, c'est clair. Au lieu de s'adresser à moi pour demander une signature au nom de toute la Fraternité, il va s'adresser maintenant aux candidats au sacerdoce, il va les éplucher, n'est-ce pas.

Et encore : "l'orthodoxie de l'enseignement dans les séminaires". Donc, il va vérifier dans les séminaires, il va pouvoir interroger tous les séminaristes pour savoir ce que chaque séminariste pense ; et alors, à l'avance, déjà imposer des lignes, des limites, renvoyer, etc.

Ce n'est pas possible, nous ne sommes plus les maîtres.

Alors le cardinal Oddi me téléphone, il y a trois jours, et il me dit : "Alors, j'espère que vous allez accepter les propositions du Saint-Siège". J'ai dit : "Sûrement pas !" ; j'ai dit : "Sûrement pas ; pas un cardinal, comme ça, **qui va venir comme visiteur et qui aura tous les pouvoirs.** Cela n'est pas possible, voyons, quand même. Pour qui nous prend-on ? Non, ce n'est pas possible. Nous voulons bien un visiteur, et surtout si c'est vous, Éminence, on vous recevra avec beaucoup de sympathie". Il a rigolé, il a dit : "Oui, je ne pense pas que l'on vous enverra le cardinal Garrone !"

- "Surtout acceptez, acceptez ! Il faut accepter" ! Alors, lui, vous savez comment il est... rondet ! je crois qu'il est de Piacenza, ou quelque chose comme ça. Alors, c'est déjà un peu... ce n'est pas le midi de l'Italie, mais enfin, bon, c'est... ce n'est pas dans le nord. Alors, c'est lui qui me disait, n'est-ce pas : "Mais, Mgr, signez, signez ! puis vous ferez ce que vous voudrez après". Avec un cardinal comme cela, qu'est-ce que vous voulez faire ?

MINIMISER ET MAGNIFIER

Et puis je le (le visiteur) vois d'ici, je le vois au milieu de nous, et avec de petits groupes, il va aller se promener avec des séminaristes : "Mais vous exagérez les difficultés. Mais voyons, le Concile : mais vous prenez ce que vous voulez, il ne faut pas comprendre le Concile à la lettre... mais ceci, mais cela..." Minimiser, minimiser, minimiser nos difficultés, n'est-ce pas, minimiser notre résistance. "Mais la liturgie, la liturgie... : puisqu'on vous accorde la messe de saint Pie V, vous pouvez quand même bien dire une fois de temps en temps la messe nouvelle. Elle n'est pas hérétique. Elle n'est pas schismatique. Il ne faut pas exagérer". Minimiser, minimiser ; et puis, au contraire, magnifier ce que le Saint-Siège va nous donner : "Il faut s'entendre... Qu'est-ce que vous attendez ? Il ne faut pas être comme cela avec des catégories et un esprit difficile".

FAITES CONFIANCE

Alors,

... au cours de cette période, le cardinal visiteur décidera également de **l'admission des séminaristes au sacerdoce (c'est en toutes lettres, vous voyez)**, en tenant compte de l'avis des supérieurs compétents.

Bon. Mais ce n'est pas sûr

Voilà. Vous voyez : ils sont prêts à envoyer un cardinal visiteur, "dans le but de trouver une formule juridique conforme aux normes du droit canon actuellement en vigueur".

Donc, évidemment, nous pourrions demander un cardinal visiteur sans pouvoirs. Cela, je ne sais pas s'ils en seraient d'accord.

Mais, même s'ils sont d'accord pour cela, j'ai très peur que ce cardinal visiteur, s'il est un peu habile, se présente comme un conciliateur et arrive, je dirai, à influencer les esprits et à finir par nous diviser. Pourquoi ? Parce qu'il va tellement bien s'y prendre pour expliquer : "*Mais Rome, mais Rome, mais Rome... ; vous savez, il n'y a pas de danger. Il ne faut pas avoir peur. Faites confiance*". Alors bon, il y en a qui vont dire : "*Pourquoi pas, pourquoi pas ?*" D'autres diront : Attention, attention, prenons garde derrière tout cela, on sait très bien comment ça s'est déjà passé. On sait très bien comment cela s'est passé à Fontgombault. On sait très bien comment cela s'est passé chez Dom Augustin. On sait très bien comment cela s'est passé avec les séminaristes qui sont partis et auxquels ils ont promis monts et merveilles, quand ils sont allés à Rome, et puis ensuite : "*Allez-vous-en dans les différents séminaires, et laissez-nous en paix avec la messe de saint Pie V*".

LEUR BUT, C'EST D'EN FINIR AVEC LA TRADITION

C'est comme cela. Partout, **ils ont toujours leur même but, on le sent bien, c'est d'en finir avec la Tradition, d'en finir avec cette messe de saint Pie V. Alors, on la donne un petit peu, mais à la condition que l'on accepte l'autre. Et puis, tout doucement on ramène à l'autre. C'est comme cela.**

Alors, il n'y a pas de raison qu'ils ne fassent pas cela avec nous, pas de raison. Nous sommes un morceau un peu plus gros à avaler, un peu plus dur, mais le but est le même pour eux. C'est la même chose.

Voyez : on nous appâte avec la liturgie, avec le séminaire "selon notre charisme", etc. Mais toujours : "**Soumission au Saint-Siège, unité avec le Saint-Siège, esprit ecclésial !**" C'est clair. Et cela, ils le répètent au moins quatre ou cinq fois dans la lettre. C'est clair, ce n'est pas possible.

Ils le mettent tout de suite au début, parce qu'ils refusent, bien sûr:

*Le Saint-Siège ne peut accorder des auxiliaires à la Fraternité sans que celle-ci soit dotée d'une structure juridique adéquate et sans que ses rapports avec ce même Siège apostolique soient bien réglés au préalable. (...) En raison de l'institution divine de l'Église, une telle situation juridique comporte **nécessairement révérence et obéissance** de la part des supérieurs et des membres de la Fraternité à l'égard du successeur de Pierre, le Vicaire du Christ. Dans les limites de cette obéissance et dans le cadre des normes canoniques, le Saint-Siège est disposé à concéder, etc.*

NOUS AVONS AFFAIRE A DES GENS QUI N'ONT PLUS L'ESPRIT CATHOLIQUE

Vous voyez tout de suite ce cadre dans lequel ils veulent nous enfermer, c'est clair. Personnellement, je ne crois pas que ce soit possible. Et, vraiment, **JE CROIS QUE NOUS AVONS AFFAIRE A DES GENS QUI N'ONT PLUS L'ESPRIT CATHOLIQUE, QUI N'ONT PLUS L'ESPRIT CATHOLIQUE.**

Alors, c'est un mystère, un mystère inconcevable, invraisemblable. Mais il y a sûrement une clé à ce mystère. Quand le saurons-nous, quand la verrons-nous ? Quand saurons-nous ce qu'il y a derrière cela ? Je n'en sais rien. Mais en tout cas, il y a quelque chose, ce n'est pas possible autrement. Que celui qui est assis sur la chaire de Pierre ait fait Assise : inconcevable ! Qu'il ait encore envoyé cette année à Kyoto, là-bas, au Japon, au parlement des religions, une délégation représentant Notre-Seigneur, représentant l'Église catholique, quand même ! Notre-Seigneur, le Vicaire du Christ, eh bien, qui a été mis le quatrième, au quatrième rang parmi les religions. Enfin ! vous croyez que celui qui fait cela, celui qui accepte cela, croit encore à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !

Et personne ne dit rien. Et personne n'élève la voix. Et aucun cardinal n'élève la voix. Et tout le monde se tait. Et toute la Curie romaine est derrière tout cela. C'est l'abomination, vraiment l'abomination.

Notre-Seigneur au milieu de ces païens, des païens ! Les Japonais sont des païens, ils adorent des divinités païennes, vraiment. Enfin, il en va de même, d'ailleurs, pour les autres, il ne faut pas se faire d'illusions ; mais enfin, là, ce sont spécifiquement des idoles, ils adorent des idoles.

L'ELOIGNEMENT DE ROME DE LA TRADITION

Oh ! non, non, cela n'est pas possible, cela n'est pas possible. Alors, je pense que plus cela va... Moi, je vous avoue que j'avais toujours beaucoup prié pour que Notre-Seigneur nous montre ou le retour de Rome à la Tradition, ou l'aggravation, l'éloignement de Rome de la Tradition, pour que cela soit plus clair, pour que nos décisions soient plus faciles, parce que cela n'est pas facile de prendre des décisions maintenant dans des conditions pareilles.

Or, il est clair que les circonstances, actuellement, eh bien, montrent que c'est l'éloignement de l'Église qui est maintenant caractérisé, bien plus qu'il y a un an ou deux. Bien plus. Bien plus.

Cette réponse aux objections¹¹, n'est-ce pas, qui déchristianise la société *par sa définition* : ce n'est pas une tolérance, ce n'est pas simplement une tolérance de la société. (Bon. La société est païenne, on tolère, mais elle devrait être chrétienne, elle devrait être soumise à Notre-Seigneur, etc.) Non, non, non, c'est sa définition. C'est désormais une chose par nature : **la société n'est pas chrétienne, ne doit pas être chrétienne. Elle ne doit pas être religieuse. C'est invraisemblable !**

EXCOMMUNIE PAR DES ANTI-CHRIST

Alors, (du fait de) cette déchristianisation, **JE PENSE QUE L'ON PEUT DIRE QUE CES PERSONNES QUI OCCUPENT ROME AUJOURD'HUI SONT DES ANTI-CHRIST.** Je ne dis pas Antéchrist, je dis anti-Christ, comme le dit saint Jean. "Déjà, l'anti-Christ sévit de notre temps", dit saint Jean dans sa première lettre. L'anti-Christ, des anti-Christ. **ILS SONT ANTI-CHRIST, C'EST SUR, ABSOLUMENT CERTAIN.** Alors, devant une situation comme celle-là, je crois que nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions de ces gens-là, qui, nécessairement, sont contre nous. Comme je l'ai dit au cardinal : "**NOUS SOMMES TOUT POUR LE CHRIST ET EUX, ILS SONT CONTRE LE CHRIST. COMMENT VOULEZ-VOUS QUE L'ON PUISSE S'ENTENDRE ?**"

Alors, eux nous condamnent parce qu'on ne veut pas les suivre. Donc, on peut résumer la situation en disant : "Si vous faites des évêques, vous serez excommunié". **OUI, JE SERAI EXCOMMUNIE.**

MAIS EXCOMMUNIE PAR QUI ET POURQUOI ?

EXCOMMUNIE PAR CEUX QUI SONT DES ANTI-CHRIST, QUI N'ONT PLUS L'ESPRIT CATHOLIQUE.

Et nous sommes condamnés pourquoi ?

Parce que nous voulons rester catholiques. C'est vraiment la raison pour laquelle nous sommes poursuivis, c'est parce que nous voulons rester catholiques. Nous sommes poursuivis parce que nous voulons garder la messe catholique, **parce que nous voulons garder la foi catholique, parce que nous voulons garder le sacerdoce catholique. Nous sommes poursuivis à cause de cela.**

C'est sûr, c'est clair, n'est-ce pas : tous ceux qui ont été poursuivis, tous les curés qui ont été chassés de leurs paroisses, tous les prêtres de Campos qui sont poursuivis, persécutés, pourquoi sont-ils poursuivis ? A cause de la messe, la messe justement ancienne qui est le triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, qui règne par Sa croix ; qui est la manifestation du règne de Notre-Seigneur sur la société, pas seulement sur les familles et les individus, mais sur la société aussi : toute la société réunie autour de l'autel, proclamant la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ par Sa croix, par Son sacrifice.

De cela, on n'en veut plus. Évidemment, pour les protestants, c'est un blasphème. Alors, **pour faire plaisir aux protestants, on a déchristianisé la messe.** Elle est pratiquement déchristianisée, cela devient maintenant une assemblée, une eucharistie, un repas, un partage, une communion, et tout ce que vous voudrez. Mais **ce n'est plus le Christ qui règne, ce n'est plus le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rédempteur et propitiatoire.**

C'est affreux de penser à cette situation. C'est un grand mystère, c'est sûr. Alors, qu'il y en ait parmi vous qui tremblent un petit peu à la pensée que si l'on faisait des évêques, on serait excommuniés, et tout cela... Mais enfin, il faut se placer dans la situation telle qu'elle est actuellement.

¹¹ Il s'agit de la réponse de Rome aux *dubia* présentés par Mgr Lefebvre.

"IL FAUT DEMANDER AU PAPE"

Alors, on dira, puisque le pape existe, il faut demander au pape. Je lui ai demandé, puisqu'il me répond. Il me répond : "Non". Il m'a répondu. Je lui ai demandé des auxiliaires. Il me dit non, on ne peut pas vous en accorder.

Pourquoi ? Quelle est la volonté du pape en disant non ? Quelle est sa pensée ? **"On ne veut plus de Tradition. La Tradition, c'est fini. Il faut bien que la Fraternité, que Mgr Lefebvre comprennent que, cela, c'est terminé, on n'en veut plus. Alors, qu'ils ne viennent pas nous demander maintenant de faire des évêques qui vont continuer la Tradition. Cela n'est pas possible"**.

Alors, bien sûr, je sais bien que les principes demeurent et que même les circonstances ne peuvent pas supprimer les principes. On va dire : *"Mais enfin, c'est le pape qui doit nommer les évêques, c'est le pape qui a juridiction sur les évêques, c'est le pape qui doit donner la mission canonique aux évêques, donc l'apostolicité aux évêques, etc."* Je suis absolument d'accord. Je sais bien ; on peut apporter un livre entier de citations de Pères, de docteurs, de théologiens pour prouver cela. C'est tout à fait certain.

Mais je pense qu'il faut quand même distinguer entre les principes qui demeurent et auxquels nous devons adhérer, et puis la pratique qui a été suivie, historiquement, au cours de l'histoire. La concrétisation de ces principes a été très diverse. Et elle est encore, même maintenant, très diverse, suivant qu'il s'agit des Orientaux, qu'il s'agit de telle église orientale, patriarcale, et ainsi de suite. Elle est encore diverse de notre temps ; mais elle l'était encore bien plus autrefois, surtout dans les premiers siècles.

ON NE PEUT RIEN FAIRE QUAND MEME CONTRE LE PAPE

On dira : *"Cela ne vous dispense pas, même si les circonstances maintenant sont telles, cela ne vous dispense pas... On ne peut rien faire, quand même contre le pape"*.

Alors, je réponds : Contre le pape qui agit en catholique, c'est vrai, on ne peut pas s'opposer à un pape qui, pour continuer l'œuvre de l'Église, nous refuserait des auxiliaires. Bien. Mais contre **UN PAPE QUI DEMOLIT L'ÉGLISE, QUI EST PRATIQUEMENT UN APOSTAT, ET QUI VEUT NOUS RENDRE APOSTATS**, alors je vous demande : qu'est-ce qu'il faut faire ? Faut-il renoncer à la continuité de cette œuvre d'Église pour faire plaisir à quelqu'un qui ne veut plus de la Tradition, qui ne veut plus que Notre-Seigneur Jésus-Christ règne publiquement, **QUI NOUS CONDUIT A L'APOSTASIE** ?

C'est ce que j'ai dit au cardinal Ratzinger. Parce qu'il m'a dit : "Mais enfin, le pape est infaillible ! Vous ne pouvez quand même pas vous dresser comme cela contre le pape ! Vous allez être excommunié !"

J'ai dit : *"Infaillible, infaillible, entendons-nous ; l'infaillibilité est très restreinte. Mais je pense qu'il n'est pas contre les promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ que le pape, éventuellement, puisse, par une pastorale désordonnée, par une fausse pastorale, emmener les catholiques vers l'apostasie"*. J'ai dit : *"Ce n'est pas impossible cela. Il n'a jamais été dit que le pape ne ferait pas de choses qui sont contraires au bien de l'Église"*.

Or, c'est le cas maintenant. Le pape fait une pastorale qui emmène les peuples dans l'apostasie. Cela est clair ; c'est absolument certain.

On ne peut pas s'imaginer le mal qu'a fait Assise dans les âmes... Incalculable, incalculable. **Même parmi nos traditionalistes. Beaucoup ne croient plus à l'unicité de la religion**. Ils croient vraiment que tout le monde peut se sauver par sa religion. Pas de problème. Et cela, c'est la faute du pape.

Par cet exemple - ils ont vu cela, n'est-ce pas -, ils sont vraiment trompés ; par cette prière, prière "pour la paix"... On nous dit : "Ils prient pour la paix, pensez donc, toutes ces religions ; c'est la première fois que l'on voit une chose comme celle-là, toutes ces religions réunies ; mais, regardez : quelle charité !..."

ILS N'ONT PLUS LA NOTION DE LA VERITE, ILS N'ONT PLUS LA NOTION DE LA VRAIE RELIGION.

"LE PAPE A ETE UN PEU CHOQUE PAR VOTRE DESSIN"

Alors, **le cardinal Ratzinger** m'a dit : *"Vous savez, le pape, il a quand même été un peu choqué par votre dessin..."* (C'est donc qu'il l'a vu !).

J'ai dit : *"Si seulement cela peut sauver son âme, ce sera déjà quelque chose. Si seulement il peut sauver son âme"*.

Mais, c'est vrai, qu'est-ce que vous voulez, il a été choqué ; c'est peut-être cela qui l'a fait réfléchir un petit peu et pour cela qu'il a fait moins de tam-tam autour de leur réunion de Kyoto. On n'en a

presque pas parlé dans les journaux. Et pourtant elle a eu lieu, puisqu'il en a parlé à l'Angélus, je ne sais pas à quel Angélus sur la place Saint-Pierre. Il en a parlé, donc c'est que cela a bien eu lieu. Cela est passé inaperçu. Personnellement, je n'ai rien vu nulle part. Je ne sais pas si vous avez vu quelque chose mais, moi, je n'ai rien vu nulle part de cette réunion. Réunion qui est aussi abominable que celle d'Assise. C'est la même chose, c'est la répétition. Pour Assise, Dieu sait si l'on en a parlé dans le monde entier, n'est-ce pas. Mais là, qui sait tout de même s'il n'a pas réfléchi un petit peu et si nos remontrances, nos réclamations, nos supplications ne sont pas arrivées à ébranler un tout petit peu le Saint-Père ? Je n'en sais rien, je ne veux pas nous donner plus d'importance que nous n'en avons, mais, en tout cas, il est certain qu'il y a eu une grande différence entre ces deux manifestations, au moins pour la presse et pour la publicité.

A ROME, ILS SONT EMUS

Je pense qu'à Rome, ils sont émus, bien sûr. J'ai bien remarqué que **le cardinal Ratzinger** était un peu ému par cette éventualité de sacre d'évêques. Il a alerté beaucoup de monde, n'est-ce pas. Je crois qu'il a dû... je me demande si cette lettre n'a pas été envoyée même à tous les cardinaux et à tous les évêques. Parce que, pour que j'aie reçu une lettre d'un cardinal du Vietnam, je vous demande un peu, au sujet de la lettre que m'envoie **le cardinal Ratzinger**..., et puis une lettre de Mgr Mamie, dont vous avez sûrement entendu parlé.

Il est charitable, Mgr Mamie. Il a bon cœur. Alors, il m'a écrit : *"Mgr, je vous renouvelle la demande que je vous avais faite il y a dix ans"* et il m'envoie le double de la lettre qu'il m'avait envoyée il y a dix ans, en 1977, au moment des grands événements. Il me disait déjà en 1977 : *"Mais, Mgr, soyez donc humble, soyez donc généreux, ayez donc un grand cœur. **Remettez toutes vos œuvres dans les mains du pape. C'est ce que vous avez de mieux à faire. Ne soyez pas attaché à ce que vous faites. Donnez tout à l'Eglise. Ce serait un si beau geste...**"* Alors, il m'a dit : *"Je vous renouvelle ces mêmes propositions. Mgr, réfléchissez, voyons, de grâce ! Laissez donc toutes vos œuvres entre les mains du Saint-Père. Soyez assuré que je pense à vous. Vous aurez une villa à votre disposition. Vous serez sans soucis matériels jusqu'à la fin de vos jours..."* - (Rires).

Voyez, je vous abandonne demain et puis je vais dans ma villa. Je ne sais pas où. Jusqu'à la fin de mes jours, je serai entretenu, par Mgr Mamie. Mais avant, quand même, peut-être que j'enverrai une délégation pour voir où est cette villa.

LETTRE DE JEAN GUITTON

J'ai reçu aussi de longues lettres de M. l'académicien Guitton. Lui aussi, il a reçu la lettre. Alors, lui aussi, me dit : *"Il faut accepter, il faut accepter"* ; mais cependant il ajoute : *"Voilà la lettre que j'ai envoyée **au cardinal Ratzinger**".* Et dans sa lettre au cardinal Ratzinger, il fait des réflexions assez justes, il dit : *"Voilà, quand même, vous savez, Éminence, votre lettre est bien, mais qu'est-ce qu'il va rester de l'autorité de la Fraternité ?"* En effet, il ne restera pas grand-chose !

Voyez, même les laïcs sont au courant de toutes nos affaires. C'est assez amusant ! Alors, il m'envoie (ce qu'il écrit **au cardinal Ratzinger**) :

Je pressens également les difficultés qui ne manqueront pas d'être soulevées et c'est pourquoi je me permets de vous suggérer quelques propositions et compléments qui ne remettent pas en cause l'économie générale de votre offre, (et) qui devraient favoriser une acceptation de la part du fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

1) *Il est évident que tout tourne autour de la mission que le Saint-Siège envisage de confier au cardinal visiteur. Or la personnalité de ce dernier jouera un rôle déterminant. Il me semble qu'il devrait être possible de trouver un accord préalable, au moins officieux, avec Mgr Lefebvre, sur la personne du cardinal visiteur. Je songe pour ma part au cardinal Siri qui vient de renoncer au gouvernement du diocèse de Gênes. Je le connais bien. Je pense qu'il ne risquera pas d'être récusé par Mgr Lefebvre. Je songe également au cardinal Gagnon.*

2) *La mission confiée au cardinal visiteur, dans son articulation avec les fonctions exercées au sein de la Fraternité par ses responsables, demeure sur certains points un peu ambiguë. Qui aura le pouvoir d'ordonner les prêtres ? Le texte parle "d'ordinations sacerdotales sous la responsabilité...". Comment doit être compris et interprété le pouvoir de décision du cardinal visiteur en ce qui concerne **l'admission des séminaristes au sacerdoce**, etc. ? L'avis paraît donc, doit être obligatoire, mais doit-il être conforme ? Plus généralement, quel pouvoir est reconnu au cardinal visiteur pendant la période transitoire par rapport à l'autorité des supérieurs de la Fraternité ?*

Et ainsi de suite.

Il conviendrait de fixer que les autorités, celle du visiteur et celles des supérieurs de la Fraternité, s'exercent conjointement. Enfin, l'acceptation par Mgr Lefebvre des propositions du Saint-Siège, ne devrait-elle pas comporter comme corollaire la levée des sanctions canoniques prononcées contre lui ? Un tel geste de mansuétude aurait sans conteste une grande portée".

Donc, il voit bien un peu les difficultés, n'est-ce pas ?

Nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes

Mais, je pense que, à mon sens, nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes. C'est cela qui est terrible, nous n'avons plus affaire à des gens honnêtes. Autrefois, quand j'allais à Rome comme délégué apostolique, j'avais affaire à des gens honnêtes, à des gens qui voulaient le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à des gens qui travaillaient pour le salut des âmes. Maintenant, ce n'est plus cela, ce n'est pas cela.

Ils ne travaillent pas pour le salut des âmes. Ils travaillent pour la gloire humaine de l'Église dans le monde, la gloire purement humaine. Ce rassemblement de toutes les religions, rassemblement de toutes les idéologies : le communisme, les francs-maçons, les juifs... Vous avez vu ces réunions, ces jours-ci, avec les juifs ? Il va les retrouver à New York, et tout cela...

C'est cela, une gloire purement humaine, purement humaine, abominable même, parce que **c'est la vérité avec l'erreur, la vertu avec le vice, les amis de Notre-Seigneur avec les ennemis de Notre-Seigneur ; c'est une abomination, une abomination. C'est cela qui est à Rome maintenant. Ils ne pensent qu'à cela. Ils ne vivent que de cela.**

Et derrière tout cela, des histoires financières véreuses, n'est-ce pas, véreuses... C'est ce que me disait un cardinal à Rome. Je lui disais : "*Mais enfin, quel est un peu le leitmotiv qui tient tout ce monde-là, tout ce monde qui travaille, ici, à Rome ?*" Il m'a dit : "*Ça, Mgr, ça...*" Il m'a fait le geste : ça, **l'argent. Ils travaillent pour l'argent.** Derrière tout cela, on peut imaginer tout ce qui peut se passer. Je vous cite ce cas ; j'ai eu l'occasion de le dire à ceux qui ont des hésitations encore sur Rome. Je dis : "*Je suis intimement persuadé que nous ne savons pas la moitié de ce qui se passe à Rome et si nous sommes déjà scandalisés par la moitié que nous savons, eh bien, pensons qu'il y a encore la moitié de plus. Si nous savions tout, nous serions épouvantés, épouvantés*".

NOUS AVONS AFFAIRE A UNE MAFIA

Nous avons affaire vraiment à une mafia incroyable, invraisemblable, liée à la maçonnerie certainement, n'est-ce pas. L'abbé du Chalard nous aide bien dans ce domaine, parce que *Si Si No No* nous éclaire bien sur la situation à Rome et il en dit plus que moi encore, ce n'est pas peu dire. Oh, c'est abominable !

De très bonnes études, d'ailleurs, vraiment ; je félicite M. l'abbé du Chalard et tous ses collaborateurs, parce que ce sont des études bien faites, bien appuyées sur les textes de l'Écriture, sur la théologie. C'est serein. Ce n'est pas polémique. C'est très clair, c'est très net. Cela doit certainement, vous savez, tomber comme de bonnes pierres solides dans la Curie vaticane, à Rome. Parce qu'ils ne peuvent rien dire contre cela, rien dire. C'est quand même fort, qu'ils arrivent à supporter des choses comme cela, des journaux comme cela, de même qu'ils arrivent à supporter nos lettres. **Ils ne peuvent rien y dire. Ils ne peuvent pas répondre.** C'est fort. Il devrait y avoir, normalement, dans un journal romain, à chaque fois que paraît *Si Si No No*, une contradiction de *Si Si No No*, pour contredire ce qui a été dit. Non, jamais, jamais rien. Ils ne peuvent pas, **ils ne peuvent pas contredire.** C'est grave quand même cela ! C'est très très grave !

IL FAUT PRIER : ON N'EST PLUS DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Enfin, je pense qu'il faut prier.

Je ne sais pas évidemment... Il y en a qui demandent : "*Monseigneur, quand est-ce que vous allez faire cela ?*" – Je ne sais pas. – Qui vous allez faire évêque ? – Je ne sais pas non plus. C'est encore dans le secret. Je n'en sais rien.

On verra bien ce que le bon Dieu inspirera au moment où il faudra le faire, si toutefois je dois le faire. Je l'ai même demandé au bon Dieu ; voyez, je ne suis pas attaché particulièrement à faire ces consécérations épiscopales, ne croyez pas. Notez que j'en ai déjà fait, des consécérations épiscopales. J'en ai fait trois déjà, n'est-ce pas : Mgr Guibert, Mgr Dodds et Mgr N'Dong. Donc, trois évêques que j'ai déjà consacrés. Si je consacre des évêques, je les consacrerai exactement dans la même intention et dans les mêmes dispositions que j'ai consacré ces évêques-là.

Bien sûr, ces évêques-là avaient un mandat romain. C'est clair, c'est évident. Mais enfin, je pense que, dans les circonstances actuelles, on peut penser au mandat que donnera le pape à sa conver-

sion, ou le pape qui suivra, le pape qui retournera à la Tradition. Car **il est impossible que Rome demeure en dehors de la Tradition indéfiniment. C'est impossible.** Le bon Dieu permettra un jour le retour, avec leurs successeurs. Pour le moment **ils sont en rupture avec leurs prédécesseurs, ils sont en rupture avec leurs prédécesseurs. Ils n'acceptent plus les encycliques depuis *Mirari vos* jusqu'à *Humani generis* du pape Pie XII ; les encycliques, ils ne veulent plus les considérer. Ils ne veulent pas en tenir compte**, n'est-ce pas. Alors, cela n'est pas possible, quand même ! **ON N'EST PLUS DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.** Le jour où le pape reviendra à la Tradition, il est clair qu'il ne pourra s'appuyer que sur la Fraternité et sur ceux qui travaillent comme la Fraternité, **sur ceux qui ont les pensées et les principes** de la Fraternité, enfin **des catholiques**, quoi. S'il veut reconstruire l'Église catholique, où va-t-il trouver les appuis ? Où ? Cela est obligé, c'est impossible autrement. Ce n'est pas pour nous vanter, ce n'est pas pour vanter la Fraternité, mais, qu'est-ce que vous voulez, c'est comme cela, c'est un fait.

C'est pourquoi, il faut avoir confiance. Si le bon Dieu ne veut pas que je fasse des évêques, je Lui ai demandé, eh bien, qu'Il me fasse mourir avant. Mon caveau est prêt ! Ce n'est pas difficile, je n'ai pas loin à aller. Ce n'est pas difficile pour le bon Dieu de me faire mourir avant. Je peux être assassiné. Je peux avoir un accident de voiture. Je peux avoir n'importe quoi, ce n'est pas difficile, une maladie quelconque. On verra bien.

Alors priez, et continuons à prier. Comptons quand même sur Notre-Dame de Fatima. Je crois que le pèlerinage que nous avons fait à Fatima a fait beaucoup de bien, et puis a été vraiment une consolation pour tous ceux qui ont été présents là-bas, c'était vraiment une belle chose. Nous sommes de nouveau consacrés à la très sainte Vierge, et puis même la Russie, et enfin le monde entier.

Alors, espérons que **la très sainte Vierge va nous dévoiler ce mystère** qui se trouve derrière la situation que nous constatons, mais dont nous ne connaissons pas **LA CLE DE CE MYSTERE** : pour le bien des âmes, pour que l'Église retrouve sa Tradition. C'est pour cela, ce n'est pas pour autre chose, pour la gloire du bon Dieu.

Monseigneur Marcel Lefebvre, 4 septembre 1987

Ajoutons ici un commentaire : Quel réquisitoire ! Quelles condamnations ! Claire, sans équivoque, sans détour, cette conférence est à découvrir. En partie connue, elle n'a jamais été diffusée intégralement par la Fraternité Saint Pie X. C'est *Le Sel de la Terre*, qui dans son n°31 (Hiver 1999-2000) l'a révélé. Il est donc évident qu'un courant au sein de la Fraternité a **trahit** le combat de Mgr Lefebvre.

Rappel :

COMBAT ET PENSÉE DE MONSEIGNEUR LEFEBVRE.

Le combat et la pensée de Mgr Lefebvre était clair : vivre et transmettre une vie catholique coupée de la vie conciliaire. Son enseignement était de plus en plus catégorique. Cette conférence le confirme :

- Rome a perdu la Foi ; - ils quittent l'Eglise ; - c'est sûr, sûr, sûr ; - on ne peut s'entendre ; - on ne peut pas suivre ces gens-là ; - c'est l'apostasie ; - non, ce n'est pas possible, pas possible ! - c'est incroyable, incroyable ; - comment voulez-vous que l'on puisse se fier à des gens comme cela ? Ce n'est pas possible ; - Assise, c'est très grave, c'est une apostasie ; - leur but c'est d'en finir avec la Tradition ; - je crois que nous avons affaire à des gens qui n'ont plus l'esprit catholique ; - et personne ne dit rien... tout le monde se tait ; - c'est l'abomination, vraiment l'abomination ; - ces personnes qui occupent Rome aujourd'hui sont des anti-Christ ; - oui, je serai excommunié, excommunié par ceux qui sont des antichrist, qui n'ont plus l'esprit catholique ; - c'est sûr, c'est clair ; - on ne veut plus de la Tradition ; - un pape qui démolit l'église, qui est pratiquement un apostat, et qui veut nous rendre apostats... qui nous conduit à l'apostasie ; - ils n'ont plus la notion de la vérité, ils n'ont plus la notion de la vraie religion ; - nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes ; - ils ne travaillent plus pour le salut des âmes ; - c'est la vérité avec l'erreur, la vertu avec le vice, les amis de Notre-Seigneur avec les ennemis de Notre-Seigneur; c'est une abomination, une abomination. C'est cela qui est à Rome maintenant. Ils ne pensent qu'à cela. Ils ne vivent que de cela ; - ils travaillent pour l'argent ; - ils ne peuvent pas répondre ; - ON N'EST PLUS DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE ; - la très Sainte Vierge va nous dévoiler ce mystère... la clé de ce mystère.

Tous les gens informés savent de plus que Mgr Lefebvre répétait les derniers mois de sa vie : "il n'est pas possible que ces Papes soient les successeurs de Pierre", formule claire, précise et grave. Alors ?

A la lecture de cette conférence il semble important de souligner que Mgr n'avait pas appliqué jusqu'au bout le principe de non contradiction. Mgr parle de l'Eglise Catholique et de la Tradition. C'est une erreur. Il n'est pas allé assez loin dans son raisonnement. La Tradition est l'Eglise Catholique et la Rome actuelle est l'église conciliaire et donc ne peut être l'Eglise Catholique.

D'autre part, quand, à la fin, Mgr fait prier la Très Sainte Vierge Marie pour lui demander de nous **donner la clé de ce mystère**, il n'a pas pensé à **La Salette** où elle **donne l'explication complète et cohérente : L'Eglise sera éclipsée, Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist.**

Heureusement il le dira plus tard, après les sacres et après son excommunication : n°65 de la revue *Fideliter* : "Rome perdra la Foi. Une éclipse se répandra sur Rome". Tout est dit.

Annexe III

Qui change ?

<http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=182845>

1 .Interpréter Vatican II Abbé de Tanoüarn, Objections, n°2 - janvier 2006

Nous fêtons le mois dernier le quarantième anniversaire de la clôture du concile Vatican II. Il m'est impossible de laisser s'éloigner une pareille circonstance, sans réfléchir sur l'autorité dont est revêtu ce Concile. En termes moins théologiques, je dirais que la question qui m'obsède en ce moment est la suivante : que faire avec les 1500 pages qui nous en restent?

Il est bien évidemment impossible que l'Église condamne le Concile, ce serait se condamner elle-même et porter un coup fatal à son autorité, déjà bien ébréchée dans la crise post-conciliaire. Si l'on ne peut le rejeter entièrement, il faut donc le «recevoir»...

à le «recevoir» que nous exhorte le pape Benoît XVI. Le Synode de 1985 pour les vingt ans de la clôture du Concile s'était démarqué déjà du langage habituel. Alors que les papes, jusque-là, exhortaient leurs ouailles à «appliquer» le Concile, à partir 1985, les textes officiels demandent simplement de le «recevoir». Benoît XVI a même précisé, dans son livre sur *Les principes de la théologie catholique*.

C'est (1985), que cette "réception" du texte conciliaire n'a pas encore commencé, et qu'il importe, par conséquent, de préparer les conditions d'une "réception authentique" de ce texte.

Ce terme de «réception» est devenu depuis quelques années un terme technique en théologie.

En France, c'est le Père Congar qui l'a introduit dans notre réflexion, en publiant sur ce thème un article retentissant, en 1972. Quelle différence doit-on faire entre «recevoir» et «appliquer» le Concile ? Si l'on se réfère au *Dictionnaire critique de théologie*, on trouve cette note fort intéressante, qui permet de bien distinguer «réception» et «application» du Concile :

«La réception est une réalité spirituelle, que l'on ne peut réduire aux actions des dirigeants de l'Église. Comme telle, elle ne peut être imposée».

Autrement dit : appliquer le Concile signifie obéir et mettre en œuvre les décisions qui y ont été prises. Cela a longtemps suffi au Siège de Pierre : Paul VI, Jean Paul I et Jean Paul II ont exprimé leur programme de gouvernement en ces termes. Mais, depuis 20 ans, depuis le Synode de 1985, les choses ne sont plus aussi simples. Chacun est tenu de préparer les conditions d'une véritable réception ecclésiale d'un texte dont l'abondance et la complexité sont désormais reconnues et dont par ailleurs on se gêne de moins en moins, à droite et à gauche,

pour souligner combien, par bien des aspects, il apparaît comme marqué par l'optimisme de son époque et insuffisant pour répondre aux défis de la nôtre.

Si le cardinal Ratzinger, dans ses livres, nous oriente vers cette idée de réception (c'est-à-dire de relecture, de réappropriation et d'interprétation), c'est que, selon lui, «la lettre seule» du Concile ne permet pas de «trier le bon grain et l'ivraie». D'autres conciles apparaissent comme «irréformables par eux-mêmes»; leur autorité ne dépend en aucun cas de leur réception.

Mais tel n'est pas Vatican II vu par Benoît XVI. Reprenant intentionnellement **la célèbre formule de Mgr Lefebvre**, le pape a été jusqu'à déclarer à Mgr Fellay, le 29 août dernier, qu'il fallait «lire le Concile à la lumière de la Tradition». Non pas pinailler, comme le fit, en son temps, le même Fellay, en déclarant que l'on est d'accord avec Vatican II «à 95%». Ce marchandage quantitatif ne signifie rien, qu'une volonté de négocier au rabais avec notre mère la Sainte Église ! Le défi que nous jette Benoît XVI est bien plus exaltant. Le Concile a suscité pour la conscience chrétienne un certain nombre de questions; pour avoir les réponses, c'est tout le Concile (non pas seulement 5%), qu'il s'agit de re-poser, de re-prendre, à la lumière de la Tradition. Mgr Lefebvre, homme d'Église, ne pensait pas autrement.

2. Si Mgr Lefebvre recevait Vatican II à 100%... par **John DALY**

...pourquoi a-t-il dit que *Unitatis Redintegratio* est **hérétique** ? Pourquoi a-t-il dit de *Dignitatis Humanae* "**nous rejetons absolument cette doctrine nouvelle**... Etant donné notre **refus absolu de cette nouvelle doctrine** opposée à l'enseignement officiel de l'Église, le cardinal Ratzinger nous a engagé à présenter officiellement nos objections : c'est ce que nous avons fait..." ?

A l'abbé de Tanoüarn la responsabilité de sa conviction que ce serait "bien évidemment impossible que l'Église condamne le Concile". Mais qu'il n'essaye pas de s'appuyer de l'autorité de Mgr Lefebvre qui notoirement croyait la condamnation du II^e Concile du Vatican aussi nécessaire que fut la condamnation du II^e Concile d'Ephèse.

Mgr Lefebvre est mort. Son testament se trouve dans ses actes, ses paroles et ses écrits. Plus de tergiversation possible pour lui. Pas question pour lui de changer radicalement de position tout en prétendant être l'étoile Polaire du firmament traditionaliste. **Mgr Lefebvre a choisi de mourir sous l'excommunication de Jean-Paul II et fier de l'être, en refus radical de plusieurs textes de Vatican II et fier de l'être, en traitant Jean-Paul II d'antéchrist et le cardinal Ratzinger de pire que lui, en vomissant le NOM, en parlant ouvertement de la nécessité éventuelle de déclarer le siège vacant si les énormités ne s'arrêtaient pas.**

Libre à quiconque d'imaginer un Mgr Lefebvre survivant, centenaire, courant à accepter des mains d'un Benoît XVI ce qu'il a refusé des mains de Jean-Paul II. Quand on aura fini de rêver, il faudra revenir sur terre. Le passé ne se manipule pas. Pour les prises de position de Mgr Lefebvre je suis parfois d'accord et parfois pas, mais l'honnêteté et le respect qui lui est dû m'empêchent de lui attribuer des convictions qui n'étaient pas les siennes.

JD

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>